

M. VIEN: Nous pouvons revenir aux bills d'intérêt privé lorsque la liste des bills d'intérêt public est épuisée.

M. WOODSWORTH: Je fais appel au règlement. Nous ne pouvons pas y revenir sans le consentement unanime de la Chambre.

M. VIEN: Nous revenons aux bills privés lorsque la liste des bills et ordres publics est épuisée.

M. WOODSWORTH: J'invoque le règlement. Je soutiens qu'il est impossible d'y revenir sans le consentement unanime de la Chambre. C'est là la première objection.

M. POULIOT: Sur la question de règlement, j'appuie de tout cœur l'honorable député d'Outremont (M. Vien), quoique je ne voie pas du même œil que lui en ce qui a trait à ce bill. Si nous consultons le Feuilleton d'aujourd'hui, nous constatons que les bills publics et privés ont la priorité durant la première heure. Donc, les bills privés sont abordés avant les bills publics. Nous avons commencé par aborder l'étude des bills privés auxquels personne ne s'oppose. Puis nous sommes passés aux bills publics auxquels personne ne s'oppose également. Nous revenons à présent aux bills privés auxquels on s'est opposé, et les bills publics auxquels on s'est opposé ne peuvent venir qu'ensuite, d'après le Feuilleton que j'ai à la main. Donc, si le bill avait autant de valeur que les remarques que l'honorable député d'Outremont a formulées sur l'objection soulevée, je l'appuierais.

M. WOODSWORTH: Je demande à monsieur l'Orateur de se prononcer sur l'objection soulevée. Je soutiens que. . .

L'hon. M. LAPOINTE: Comme mon honorable ami a déjà pris deux fois la parole sur la question de règlement, peut-être me laisserait-il dire maintenant ce que j'en pense. Cette motion avait pour but de débarrasser le feuilleton des bills auxquels personne ne s'oppose. Ils sont énumérés à la Chambre dans l'ordre où ils apparaissent au feuilleton. Lorsque quelqu'un s'y oppose, ils sont réservés et les autres bills sont mis en délibération, et lorsque la liste est épuisée et que l'heure réservée aux bills publics et privés n'est pas expirée, il est clair que la Chambre reprend l'étude du premier bill auquel on s'est opposé et qui tient la tête au feuilleton. Voilà quel était le but de la motion, voilà ce que nous avions à l'esprit lorsque la Chambre adopta la motion, et je ne puis concevoir que l'on puisse penser autrement.

M. WOODSWORTH: Je demande à monsieur l'Orateur de se prononcer sur l'objection que j'ai soulevée. Je prétends que pas plus tard

que ce soir la Chambre a décidé de réserver ce bill. Il a été réservé deux fois déjà. Ce procédé a effectivement retardé l'adoption de certains bills qui paraissent au feuilleton. Je soutiens qu'il est impossible maintenant de reprendre l'étude des bills antérieurs sans le consentement unanime de la Chambre.

L'hon. M. LAPOINTE: Ils sont réservés jusqu'à ce que la Chambre dispose des autres.

M. l'ORATEUR: J'ai pris connaissance de l'objection soulevée par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth). Je constate dans les Procès-Verbaux du 1er avril que la Chambre a adopté à l'unanimité la motion dont le texte suit:

La Chambre décide que les mardis et vendredis, d'ici la fin de la session actuelle, les bills privés et publics non contentieux auront priorité pendant l'heure consacrée aux bills privés et publics.

Comme les autres fois où la Chambre a consacré une heure à l'étude des bills privés, nous avons cette fois mis en délibération les bills auxquels on ne s'oppose pas, puis nous avons repris l'étude des autres bills, comme l'a dit le ministre de la Justice. La Chambre a disposé de tous les bills auxquels on ne s'oppose pas et réservé tous les autres. Je ne vois pas pourquoi elle ne passerait pas maintenant à l'étude du bill en question. Je me prononce en ce sens.

M. WOODSWORTH: Je me vois forcé d'en appeler de la décision de monsieur l'Orateur.

M. MacNEIL: Nos honorables vis-à-vis retardent l'adoption de certains bills, tandis qu'ils en laissent passer d'autres.

M. l'ORATEUR: J'ai rendu ma décision. L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre en ayant appelé, ceux qui sont en faveur du maintien de la décision de l'Orateur diront "oui".

Des VOIX: Oui.

M. l'ORATEUR: Ceux qui s'y opposent diront "Non".

Des VOIX: Non.

M. l'ORATEUR: A mon avis, les "Non" l'emportent.

COMPAGNIE DES PRETS ET FINANCE INDUSTRIELLE

La Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Sanderson et reprend l'examen, ajourné le 30 mars, du projet de loi (bill n° 57) de M. Vien, concernant la compagnie des prêts et finance industrielle.

M. WOODSWORTH: Monsieur l'Orateur, nous voudrions connaître la décision de l'Orateur.